



MAIRIE d'ALTRIPPE

# Bulletin Communal

N° 9

**Janvier 2018 - Juillet 2018**



Le conseil municipal s'est réuni deux fois durant ce premier semestre de 2018.

## **24 février :**

A l'ordre du jour de cette première réunion, les sujets suivants ont été abordés.

### ***Compte administratif 2017***

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve sans observation le compte qui s'établit comme suit :

| <u>Section de fonctionnement</u>      |                     | <u>Section d'investissement</u> |                     |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| Dépenses                              | 203 026,19 €        | Dépenses                        | 146 786,47 €        |
| Recettes                              | <u>304 084,09 €</u> | Recettes                        | <u>189 348,48 €</u> |
| Excédent                              | 101 057,90 €        | Excédent                        | 42 562,01 €         |
| Résultat de clôture excédentaire de : |                     | <b><u>143 619,91 €</u></b>      |                     |

Le compte de gestion, dressé par Monsieur le receveur municipal de Grostenquin, n'appelle ni observation, ni réserve de la part des conseillers municipaux.

### ***Travaux de réfection sur le toit du foyer***

Lors du démontage du plafond, dans le cadre des travaux généraux au foyer, il a été constaté une grosse infiltration qui a nécessité une intervention en urgence. C'est une réfection totale de la toiture du foyer qui a été nécessaire et elle a été confiée à l'entreprise Balestreri de Guenviller pour un montant de **29 433,90 € TTC**.

Le plan de financement a été établi comme suit

|                 |     |
|-----------------|-----|
| Subvention DETR | 40% |
| Solde commune   | 60% |

Une demande de préfinancement a été sollicitée aux autorités compétentes.

### ***Communes et la ruralité***

« Lors de leurs Congrès et Assemblée générale, les maires ruraux sollicitent le soutien de toutes les communes pour interpeler le gouvernement et l'Assemblée nationale dans le but d'élaborer, en urgence, une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux. Il faut leur redonner de la considération et les mêmes capacités qu'aux territoires urbains. La ruralité a besoin d'un coup de main pour se donner de la crédibilité dans les actions et projets dans tous les domaines, avec de la souplesse, et une certaine liberté d'action.

Un texte sera bientôt présenter aux parlementaires. Nous appelons ces derniers à se saisir de cet appel. L'enjeu rural doit être véritablement pris en compte dans l'ensemble de textes de lois »

Nous appelons solennellement toutes les communes rurales de France à adopter une délibération demandant le vote d'une loi-cadre « communes et ruralité »

### **13 avril :**

A l'ordre du jour de cette deuxième réunion, les sujets suivants ont été abordés.

### ***Affectation du résultat d'exploitation et vote des taxes***

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **101 057,90 €**

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Virement à la section d'investissement pour **29 572,25 €**.

Par ailleurs le conseil municipal décide de laisser inchangés les taux des taxes locales, à savoir :

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Taxe d'habitation          | : 21,23 % |
| Taxe foncière (bâti)       | : 14,60 % |
| Taxe foncière (non bâti) : | : 53,59 % |

### ***Budget primitif 2018***

#### **Section de fonctionnement**

Dépenses 327 317 €

Recettes 327 317 €

#### **Section d'investissement**

Dépenses 203 660 €

Recettes 203 660 €

### ***Contrôle et entretien des poteaux d'incendie***

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux qu'à la suite de la délibération par le comité syndical en date du 20/03/18, il est demandé à chaque commune de délibérer sur le contrôle des poteaux d'incendie.

Le comité a décidé d'autoriser le syndicat des eaux de Hellimer - Frémestroff à prendre en charge, à compter 2019, le contrôle des poteaux d'incendie des 18 communes.

Cette prestation ne sera pas facturée par le S.E.H.F. aux communes.

Pour information, les contrôles auront lieu tous les 3 ans comme le stipule le nouveau règlement, soit 6 communes contrôlées par an.

## L'école maternelle d'Altrippe



« Nous avons confectionné avec l'aide de Line et de la maîtresse une jolie sorcière pour décorer le bûcher de la Saint-Jean à Laning. »



« Le 4 juin nous sommes allés visiter le parc Sainte-Croix à Rhodes. Nous avons fait un tour en petit train et avons eu l'occasion de découvrir beaucoup d'animaux. Les mamans ont eu la gentillesse de nous accompagner. C'était une très belle journée. »

## La ronde des crécelleurs

Ils ont bravé le froid, la pluie, mais l'ont quand même fait. Sous la houlette de Marie et Cathy, ils ont fait les tournées dans le village pour annoncer les angélus du matin, de midi, du soir. Et lors leur traditionnel porte à porte, ils ont pu également compter sur la générosité des villageois qui, pour les efforts fournis, les ont bien gentiment récompensé avec des sucreries. La tradition est respectée et nous comptons sur eux pour l'année prochaine.





## *Ossuaire restauré*



Après l'extension du cimetière, on se devait de revoir la restauration de l'ossuaire qui se trouvait dans un triste état.

Ce fut l'entreprise « Carrières Schneider » de Bust (67) qui fut chargée de restaurer la partie supérieure.

Sa réfection est une pleine réussite.

## *Eglise soignée*

La haute couture a ses « petites mains »... Nous avons les nôtres. Elles ont été surprises en train de nettoyer l'église pour le plus grand plaisir des fidèles de nos offices. Un grand merci à Astrid, Blandine, Christiane, Josiane, Marie Josée et Marie Louise.



## *Il nous a montré sa petite frimousse*



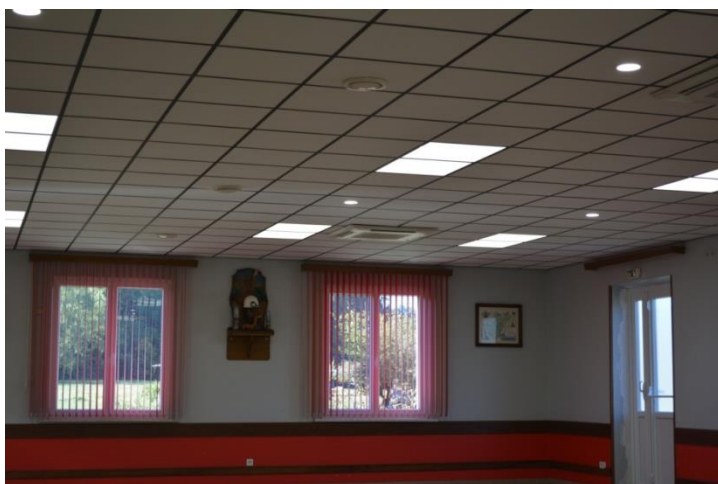
Léo WAGNER né le 4 mai 2018

## *Convention pour les travaux au foyer.*



Tout travail subventionné par le département fait l'objet d'une convention. La signature de cette dernière a eu lieu entre Sonia Cristinelli-Fraiboeuf, et Claude Bitte, représentant le département, et le maire de la commune.

La réfection de la salle du foyer était programmée. Nouveau plafond avec un éclairage aux leds, installation d'un nouveau chauffage réversible, changement de portes et fenêtres, tel était le programme des travaux. Malheureusement, lors du démontage des plafonds, nous avons constaté d'importantes infiltrations qui ont nécessité une réfection totale de la toiture, heureusement subventionné par la DETR et confiée à l'entreprise BALESTRERI.



## *Convention pour les travaux d'assainissement*



Après de nombreux reports, pour diverses raisons (surtout financières) la convention des travaux d'assainissement sur Altrippe et Leyviller a finalement été paraphée en mairie d'Altrippe, en présence de Sonia Cristinelli-Fraiboeuf Claude Bitte, André Wojciekowski et les deux maires des communes concernées, à savoir Altrippe et Leyviller.

# *Modalités des accès des déchetteries de la Communauté d'agglomération de St Avoird Synergie*

\*\*\*\*\*

L'accès des déchetteries du territoire de la CASAS se fait uniquement sur présentation de la carte SYDEMPASS (même carte qui permet de retirer les sacs multi flux).

## **Horaires**

|               |                                            |                           |
|---------------|--------------------------------------------|---------------------------|
| VALMONT       | du lundi au samedi                         | 9h-12h et 14h-16h         |
| L'HOPITAL     | du lundi au samedi                         | 9h-12h et 14h-16h         |
| MORHANGE      | <b>Hiver</b> (du 1 novembre au 29 février) |                           |
|               | Du lundi au vendredi                       | 14h à 16h45               |
|               | Samedi                                     | 9h à 11h45 et 14h à 16h45 |
|               | <b>Été</b> (1 mars au 31 octobre)          |                           |
|               | Du lundi au vendredi                       | 14h à 17h45               |
|               | Samedi                                     | 9h à 11h45 et 14h à 17h45 |
| VAHL EBERSING | <b>Hiver</b> (du 1 novembre au 29 février) |                           |
|               | Mardi et vendredi                          | 9h à 11h45                |
|               | Mercredi                                   | 14h à 16h45               |
|               | Samedi                                     | 9h à 11h45 et 13h à 16h45 |
|               | <b>Été</b> (1 mars au 31 octobre)          |                           |
|               | Mardi et vendredi                          | 9h à 11h45                |
|               | Mercredi                                   | 14h à 17h45               |
|               | Samedi                                     | 9h à 11h45 et 13h à 16h45 |

**En cas de perte de la carte**, l'usager pourra acquérir une nouvelle à L'Europort, au bâtiment des douanes à Saint Avoird ou à l'Hôtel communautaire de Morhange. Le montant est de 5 € à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public

**Pour tout renseignement - N° vert 0800 400 402**



# *Assainissement = Altrippe - Leyviller*

*Depuis de longues années nous parlons assainissement et traitement des eaux usées. Le dossier est enfin bouclé et les travaux de la première tranche vont démarrer sur le site de Leyviller par la construction des lagunes de filtration et la pose d'une conduite vers Altrippe.*

*Les entreprises retenues pour la réalisation de ce chantier sont*

*Maître d'œuvre       BEREST*

*Lot 1*

*Réseaux                       TERRAEST*

*Step                           RAUSCHER*

*Electromécanique       SOGEA*

*Essais et contrôles des réseaux   INERA*

*Les travaux ont commencé à Leyviller en août*

